

Arrêté du 21 octobre 2014 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC1419666A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-7 et R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 4 octobre 2013, portant désignation des magistrats chargés du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bourges;

Vu les propositions du procureur général près la cour d'appel de Bourges, en date du 8 juillet 2014.

ARRÊTE

Article 1

Est désigné pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bourges:

M. Dominique LE BAS DE BOUCLANS, avocat général près ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Philippe VIOLETTE.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 octobre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Pascale COMPAGNIE